

Tremblay-en-France

Tremblay-en-France, le 18 janvier 2019

Le Maire s'adresse à vous

Madame, Monsieur,

Des repas froids ont été servis ces derniers jours à vos enfants. Je tenais personnellement à vous informer des raisons de la fermeture temporaire de l'office de restauration, puisque celles-ci ne vous ont pas été convenablement transmises. Ce que je regrette fortement.

Alerté sur la possible présence de rongeurs sur le groupe scolaire, le service hygiène de la ville s'est rendu sur place le vendredi 11 janvier.

Dès ce jour, les services techniques sont intervenus pour prendre toutes les mesures nécessaires pour remédier au problème.

Grâce à une collaboration efficace avec l'équipe enseignante, nous avons pu mener un ensemble d'actions tout en préservant l'accueil des enfants.

Ce jeudi, je suis allé sur site et j'ai pris des décisions suivantes :

- Les repas froids ne seront pas facturés
- Reprise des repas chauds mardi 22 janvier
- Mise en place d'un dispositif, hors des locaux occupés par les enfants, permettant de faire fuir les rongeurs ;
- Ramassage quotidien des poubelles devant l'école dans l'attente de la réalisation d'un local hermétique et sûr à l'extérieur de l'école (réalisation ce trimestre).

Un nettoyage complet du groupe scolaire par une entreprise spécialisée et par les agents municipaux sera effectué lundi en particulier dans les lieux de restauration. C'est pourquoi, nous n'assurerons pas de service de restauration le lundi 21 janvier (des pique-niques seront cependant tenus à disposition des enfants présents).

Comme vous le constatez, la municipalité, en lien direct avec les enseignants et les parents d'élèves que je tiens à remercier, a pris les mesures adaptées pour remédier à ces difficultés.

En effet, la qualité d'accueil des enfants dans les écoles est une priorité de l'équipe municipale, il était important pour nous d'agir au plus vite.

La création d'un nouveau site de restauration sur le groupe scolaire Anatole France nous permettra également d'améliorer les conditions d'accueil de vos enfants. Ce site, avec ses 700 m², doublera la superficie d'accueil des élèves et fluidifiera donc les services de ce moment si important pour nos enfants qu'est la restauration.

Les travaux seront achevés fin 2019.

La libération d'espace sur le site actuel permettra également la construction de quatre classes supplémentaires afin d'accueillir les nouveaux élèves.

En espérant, par ce courrier, avoir répondu à vos légitimes questions, je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes sentiments dévoués.

François ASENSI
Maire de Tremblay-en-France
Conseiller métropolitain
Député honoraire